

Procès verbal du 31/03/12 à 9h30

Sont présents : TEYCHENNÉ Francis, DEDIEU Michel, DEFFARGES Bernard, GALY Alain, GUIMONT Yves, HARTIG Pierre, MASMEJEAN Marianne, VIDAL Max.

Absent : CONTE Philippe

Madame MASMEJEAN Marianne est nommée secrétaire de séance.
Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

- **Approbation des comptes administratifs**
Les comptes administratifs 2011 sont présentés par le 1^{er} adjoint, Bernard DEFFARGES et sont adoptés à l'unanimité.
- **Approbation des comptes de gestion**
Après avoir entendu les comptes administratifs, les comptes de gestion 2011 sont également approuvés à l'unanimité.
- Les **affectations des résultats de l'exercice 2011** concernant les budgets CCAS, Moulin, Commune et Logements sociaux sont adoptés à l'unanimité sur les bases des propositions avancées.
- Le vote des **taux d'imposition pour l'année 2012** se fait à l'unanimité des membres présents qui décident de ne pas les revaloriser.
- **Vote du Budget primitif**
Il est rappelé que les budgets primitifs sont votés à l'équilibre recettes/dépenses.
 - **Budget Commune** : adopté à l'unanimité
 - **Recettes / Dépenses fonctionnement** : 175 307.79€
 - **Recettes/ dépenses investissement** : 47 443.74€
 - **Budget Moulin** : adopté à l'unanimité
 - **Recettes / Dépenses fonctionnement** : 13 443.99€
 - **Recettes/ dépenses investissement** : 5 348.18€

- **Budget Logements sociaux** : adopté à l'unanimité
 - **Recettes / Dépenses fonctionnement** : 32 081.40€
 - **Recettes/ dépenses investissement** : 9 866.48€

- **Budget C.C.A.S.** : adopté à l'unanimité
 - **Recettes / Dépenses fonctionnement** : 1 008.56€

- **Demande subventions travaux**
 Monsieur le Maire rappelle au conseil les différents travaux envisagés.
 - Le Moulin : renforcement du plancher.
 - Logements sociaux : rampes d'accès.
 - Local tri sélectif : créer un point de collecte
 - Pluvial du Répétit.
 Pour en assurer au mieux la réalisation, il sera demandé une participation à l'Etat, au Conseil Général et au Conseil régional. Vote à l'unanimité.

- **Subventions associations**
 Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les sommes allouées aux associations ayant présentées leur bilan financier.

- **Intégration de biens vacants et sans maître**
 En application de l'article 713 du code civil et des articles L.25, L.27bis et L.27 ter du code du domaine de l'Etat, modifiés par l'article 147 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'intégration des biens vacants et sans maître au domaine privé de la commune des propriétaires décédés depuis plus de trente ans : RAYNES Juliette et DELRIEU Marcelin.

- **Questions diverses**
 - Bernard DEFFARGES présente le PCS : Plan Communal de Sauvegarde et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), qui sera à remettre aux administrés pour information.
 - Dossier PNR : possibilités offertes pour la rénovation et l'isolation des gîtes (économie d'énergie)
 - Le conseil décide à l'unanimité du versement de l'indemnité du conseil au receveur municipal
 - Evocation d'une convention collectivités territoriales frais SACEM négociée avec l'Association des Maires de France (AMF).
 - Le conseil évoque la dangerosité des camions circulant actuellement sur la RD23 et transportant des matériaux depuis la route forestière.
 - Il a été rapporté une anomalie au niveau de la taille des containers poubelles (SMECTOM) qui ne sont pas toujours remis en place à l'identique.

Fin du Conseil Municipal à 11h45.